



NIGER TIMES

“AUSSI LONGUE QUE SOIT LA NUIT, LE JOUR ARRIVERA”

Hebdomadaire Nigérien d'informations générales et d'analyses N° 291 du 28 Mars 2024 Tél : 98 82 92 82 Prix : 300 FCFA

Election Présidentielle 2024 au Sénégal

Bassirou Diomaye Faye : De la Prison au Palais de la Présidence !



Ce qui s'est passé au Sénégal, la semaine dernière, est sans doute le rêve réalisé de tout panafricain qui aspire à la victoire d'une idéologie. C'est dans ce sens que le combat a été dur mais prometteur pour celui qui n'a pas perdu la foi même après tout avoir perdu.

Ce modèle de jeunesse consciente doit aussi inspirer les autres pays d'Afrique car il est peut-être temps de couper complètement le cordon colonial de la France.

La dénonciation des accords militaires USA-NIGER : Où va le Niger ?

Des dirigeants régionaux et internationaux du secteur privé, des gouvernements et du monde universitaire sont réunis à Addis-Abeba pour s'attaquer aux obstacles qui empêchent l'Afrique de fabriquer ses propres médicaments et vaccins



L'Afrique dépense plus de 14 milliards de dollars par an pour importer des médicaments et des vaccins.

- La première conférence internationale, organisée par la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, lancée récemment, est considérée comme un tournant dans la quête du continent pour une industrie pharmaceutique forte et autonome.

Faire jaillir de l'eau pour contrer l'insécurité alimentaire et le changement climatique dans le Sahel

RETROUVEZ NOUS SUR NOTRE SITE WEB : www.nigertimes.org

Publication du Plan Prévisionnel de Passation de Marchés Additif 2024 du Conseil régional de Dosso

République du Niger
Fraternité - Travail - Progrès

Niamey, le 21 MARS 2024

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

DIRECTION DU CONTRÔLE DES OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

LE DIRECTEUR GENERAL

N° _____/MEF/DGCMP/OB/DCOB/DASPPM

A

000300

Monsieur le Secrétaire Général du Conseil Régional de Dosso
DOSSO

OBJET : Approbation de l'additif N°1 au Plan Prévisionnel annuel 2024

Réf : V/L N°40/CR Dosso/2024 du 07/03/2024

J'ai l'honneur d'accuser réception de l'additif N°1 au Plan Prévisionnel de Passation des Marchés Publics (PPM) de l'année 2024 de votre structure, soumis à la DGCMP/OB pour approbation par lettre citée en référence.

Après analyse et en application de l'article 27 du décret N°2022-743/PRN/PM du 29 septembre 2022 portant Code des marchés publics et des délégations de service public, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que ledit additif est conforme pour l'essentiel à la réglementation en vigueur.

Par conséquent ce PPM est approuvé.

Il doit être publié dans un journal et sur la plateforme du Système d'Information et de Gestion électronique des Marchés Publics (SIGMAP-NIGER).

En outre, permettez-moi de vous rappeler les dispositions de l'article 27 du Code des marchés publics et des délégations de service public, alinéa 2 « le plan prévisionnel annuel de passation des marchés doit être cohérent [...] a priori ; il est révisable au plus trois (3) fois dans l'année ».

Pièce jointe : PPM approuvé

Ampliations :

DCOB/DASPPM.....I
CMP/OB REGION DE DOSSO.....I

TAHIROU SINA

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires (DGCMP/OB) | Tél. (227) 20736779
BP : 389 - Niamey (Niger) | E-mail : dgcmpcf@finances.gov.ni | Site web : <http://www.marchespublics.ni>

ADDITIF N°01 - PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES 2024

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
CONSEIL REGIONAL DE DOSSO

N° (1)	Objet de marché	PROMP	Généralités Mode de passation (2)	Montant estimatif en Francs CFA (4) HT	Date de réception avis de la DGCMP ou CF (7)	Date d'invitation à soumissionner (8)	Date ouverture des offres (10)	Date de réception avis de fin évaluation (11)	Date de réception avis de DGCMP ou CF (12)	Date de signature du contrat (14)	Date d'approbation par le CAPEP et engagement définitif (15)	Délai d'exécution (16)	Source de financement (17)
1	REALISATION DES INFRASTRUCTURES AGRO SYLVO PASTORALES ET HALIEUTIQUES EQUIPEES DANS LE CADRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT LOCAL (FIL) DANS LES DEPARTEMENTS DE DIOUNDOU, FALMEY ET TIBIRI.		AOON	331 833 520	09/04/2024	10/04/2024	10/05/2024	15/05/2024	24/05/2024	31/05/2024	11/06/2024	4 mois	Probitides
	Coût total prévision			331 833 520									

19/03/2024



La dénonciation des accords militaires USA-NIGER : Où va le Niger ?

Après les français ce sont les militaires américains qui sont persona non grata au Niger selon un communiqué récent du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie CNSP dans ce qui passe pour une dénonciation des accords de coopération militaire USA-NIGER.



Il faut noter que cette décision audacieuse a été prise à quelques jours de la levée des sanctions de la CEDEAO contre le Niger, une action qui a pourtant laissé tous les Nigériens indifférents comme si les huit mois passés dans la résilience totale et obligatoire ont suffi pour façonner un nouveau type de Nigérien, plus fort, coriace, tenace et déterminé. Tout porte à croire que le Niger n'est pas prêt pour se relancer dans une telle organisation qui dévore ses propres fils pour affirmer sa puissance. La CEDEAO, à vrai dire, n'a rien de

Patriarche pour inspirer confiance aux états membres.

C'est ce nouveau type de Nigérien qui demande aussi le départ des militaires américains du territoire Nigérien malgré toute assistance qu'ils penseraient à leurs frères du Niger, payant le prix énorme à Tongo Tongo.

Certains analystes de la scène sociopolitique du Niger ont avancé que les nouvelles autorités du pays comptent signer des accords avec la Russie, l'Iran et la Chine et que cela justifierait leur rejet de la collaboration américaine.

Mais il faut dire que cette idée émane des citoyens qui n'ont pas accès aux informations officielles car il s'agit d'une pure interprétation de ce qui anime les réseaux sociaux.

Le Niger, pour l'heure, voudra renégocier tous les partenariats et accords d'égal à égal avec tous ceux qui le désirent.

Que les partenaires le laissent décider de sa souveraineté nationale et agir en fonction des aspirations du peuple, le Niger ne sera plus jamais un territoire à exploiter par les autres.

Issa Moussa

Bassirou Diomaye Faye : De la Prison au Palais de la Présidence

Ce qui s'est passé au Sénégal, la semaine dernière, est sans doute le rêve réalisé de tout panafricain qui aspire à la victoire d'une idéologie. C'est dans ce sens que le combat a été dur mais prometteur pour celui qui n'a pas perdu la foi même après tout avoir perdu.



ront toujours le dessus sur leurs détracteurs, tout est une question de temps.

Rappelons qu'il a été Libéré de

prison dix jours avant le scrutin, Bassirou Diomaye Faye est alors prédestiné à remporter l'élection présidentielle au Sénégal.

Il est âgé de 44 ans, le plus jeune président du continent africain selon certains et pour d'autres c'est le Président qui fera connaître son pays à travers le monde entier car il prône le changement.

En effet, le changement au Sénégal voudra dire que l'Alliance des Etats du Sahel aura un nouveau souffle et qui sait si ce n'est le déclic du véritable développement ?

Bassirou Diomaye Faye est un ancien inspecteur des impôts,

qui, pendant de nombreuses années, est resté dans l'ombre politique d'Ousmane Sonko avec qui il a co-fondé le Pastef (Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité).

Alors secrétaire général du parti, Bassirou Diomaye Faye est sélectionné en novembre comme candidat pour les prochaines élections présidentielles. L'inéligibilité d'Ousmane Sonko, après une condamnation pour viol, l'a finalement projeté à la tête du Pastef.

Que Dieu guide l'Afrique !

Issa Moussa

Publication du Plan Prévisionnel de Passation de Marchés Publics Initial 2024 de l'Université de Dosso

REPUBLICQUE DU NIGER		Ministère de l'Enseignement Supérieur		de la Recherche et de l'Innovation Technologique		UNIVERSITE DE DOSSO		PLAN PREVISIONNEL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS INITIAL 2024											
Date prévisionnelle de passation des marchés publics en 2024								INITIAL 2024											
N°	Noms des marchés	Type	Montant prévisionnel (CFA)	Date de passation prévisionnelle	MONTANTS PREVISIONNELS			MONTANTS PREVISIONNELS			MONTANTS PREVISIONNELS			MONTANTS PREVISIONNELS					
					Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel				
1	Achats de matériel de construction d'un bâtiment	Marchés ouverts	20 818 807	15/04/2024	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807	20 818 807		
2	Acquisition d'équipement de Laboratoire Electronique à l'Université de Dosso pour le développement de l'enseignement technique	Marchés ouverts	19 998 318	15/04/2024	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318	19 998 318		
3	Travaux de réhabilitation d'emplacements, salles de cours, bureaux et cours de passage	Marchés ouverts	27 200 000	15/04/2024	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000	27 200 000		
4	Acquisition de deux véhicules utilitaires pour l'UTU et la ESN	Marchés ouverts	47 980 000	15/04/2024	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000	47 980 000		
COST TOTAL			124 015 125		124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125	124 015 125		

Des dirigeants régionaux et internationaux du secteur privé, des gouvernements et du monde universitaire sont réunis à Addis-Abeba pour s'attaquer aux obstacles qui empêchent l'Afrique de fabriquer ses propres médicaments et vaccins

• L'Afrique dépense plus de 14 milliards de dollars par an pour importer des médicaments et des vaccins.

• La première conférence internationale, organisée par la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique, lancée récemment, est considérée comme un tournant dans la quête du continent pour une industrie pharmaceutique forte et autonome.

ADDIS-ABEBA, Éthiopie, 26 Mars 2024, /African Media Agency/-Une centaine de dirigeants du continent africain et d'autres régions, notamment des États-Unis et d'Europe, sont réunis, aujourd'hui et demain à Addis-Abeba, pour une conférence axée sur la résolution des principaux défis en matière d'innovation et de transfert de technologie afin de renforcer le secteur pharmaceutique en Afrique.

Les thèmes abordés vont de la sécurité de l'approvisionnement régional aux lacunes technologiques dans le développement du secteur privé et la recherche et développement du secteur public, en passant par la quête d'un juste équilibre entre les droits de propriété intellectuelle et l'accès pendant et après les pandémies. Les panélistes examinent également de nouveaux modèles de financement pour stimuler l'investissement dans le secteur.

« Cette conférence est la première du genre en Afrique à examiner les obstacles à la fabrication et à la production nationales de produits de santé essentiels pour le continent », a déclaré Padmashree Gehl Sampath, la directrice générale de la nouvelle Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique (APTF).

Présentant la vision de l'APTF, Mme Gehl Sampath a déclaré que l'agence souhaitait « une industrie pharmaceutique africaine dynamique, capable de fabriquer des produits pharmaceutiques et d'innover en la matière en Afrique, pour le peuple africain ».

Elle a ajouté que la fondation aspirait à « passer de 400 sociétés à au moins 800 sociétés pharmaceutiques dans la région d'ici à 2040 ».

Les débats des sept sessions, qui se déroulent aujourd'hui et demain, sont ouverts par des discours liminaires de Mekdas Daba Feysa, ministre éthiopien de la Santé, Monique Nsan-zabaganwe, présidente de la Commission de l'Union africaine, Ahmed Ogwell Ouma, directeur général adjoint d'Africa CDC, Edward Kwakwa, sous-directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Michel Sidibé, envoyé spécial de l'Union africaine auprès de l'Agence africaine de médicaments, et Oyebanji Oyelaran-Oyeyinka, conseiller spécial principal du président de



la Banque africaine de développement. Le premier jour a débuté par la diffusion d'enregistrements vidéo d'allocutions de bienvenue de la part du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, de la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala, et du président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina (le lien est externe), apportant leur soutien aux discussions.

« L'accès aux produits de santé est une composante essentielle de la couverture sanitaire universelle et de la sécurité sanitaire, a souligné le Dr. Tedros de l'OMS. Merci pour votre engagement en faveur d'un secteur pharmaceutique plus fort sur le continent ».

« De multiples étoiles s'alignent dans le paysage mondial afin que le continent attire des investissements nationaux et internationaux pour construire des chaînes de valeur et une base manufacturière solide dans ce secteur », a déclaré Ngozi Okonjo-Iweala. Les entreprises devraient essayer de prendre une longueur d'avance... établir des partenariats et travailler sur des licences volontaires... [qui] s'accompagnent d'un véritable transfert de technologie. L'APTF a un rôle important à jouer dans tout cela ».

L'Afrique importe plus de 70 % de ses besoins en matière de santé, ce qui représente un coût annuel de près de 14 milliards de dollars. Le continent ne mène que 2 % de la recherche mondiale sur les nouvelles infections, bien qu'il supporte un quart du fardeau mondial des maladies. Pour inverser cette tendance, l'Afrique devra, entre autres mesures nécessaires, surmonter les obstacles à l'accès aux technologies dans les secteurs public et privé du continent.

Parmi les organisations présentes à la conférence figurent la Fondation Science pour l'Afrique, la Communauté des brevets sur les médicaments, le National Vaccine Institute du Ghana,

l'African Vaccine Manufacturing Initiative, les Partenariats pour la fabrication de vaccins en Afrique, l'initiative Médicaments contre les maladies négligées, le Centre d'excellence africain pour la génomique des maladies infectieuses, l'institut de recherche sur les virus de l'Ouganda, le Regionalized Vaccine Manufacturing Collaborative, la Zone de libre-échange continentale africaine, Unitaïd et la Fédération internationale des fabricants et associations pharmaceutiques.

Des cadres dirigeants de sociétés africaines pharmaceutiques, biotechnologiques et de vaccins, ainsi que des universitaires de renommée mondiale, participent également à la conférence. « L'Afrique doit changer son environnement technologique [...] et construire un écosystème de recherche et développement pharmaceutique et biomédical capable de soutenir des industries pharmaceutiques locales de classe mondiale », a appelé Akinwumi Adesina.

« Nous étions convaincus que cela ne pourrait se faire qu'avec une institution dédiée, œuvrant à promouvoir le changement et à faciliter l'accès à la technologie. C'est pourquoi la Banque africaine de développement a créé l'APTF avec le soutien de l'Union africaine », a-t-il expliqué.

Créée en 2022 en tant qu'agence régionale indépendante, l'APTF s'efforce d'améliorer l'accès de l'Afrique aux technologies nécessaires à la découverte, au développement et à la fabrication de médicaments, de vaccins et de diagnostics.

La Fondation aide les entreprises africaines à s'engager dans des transactions technologiques, à commercialiser la propriété intellectuelle et à diversifier les portefeuilles de produits, les instituts de recherche à devenir des centres d'excellence et les gouvernements à façonner des marchés de produits sains, entre autres initiatives.

Devex, une plateforme médiatique pour la communauté mondiale du développement, a récemment désigné la Fondation africaine pour la tech-

nologie pharmaceutique comme l'une des 24 agences à suivre dans le monde en 2024.

« L'APTF va changer la donne, a affirmé Oyebanji Oyelaran-Oyeyinka, conseiller spécial principal du président de la Banque africaine de développement. Son objectif est de changer la manière dont les entreprises internationales établissent des relations et des partenariats avec les entreprises africaines. La Fondation facilitera l'entrée dans la région et éliminera les barrières structurelles, réglementaires et institutionnelles de manière à accélérer les projets de production nationale en collaboration. »

La conférence internationale sur l'innovation, la propriété intellectuelle et le transfert de technologie dans le secteur pharmaceutique en Afrique est soutenue par le ministère allemand de la Coopération et du Développement. Le programme complet et la liste des intervenants sont disponibles sur ce lien.

Distribué par African Media Agency (AMA) pour la Banque Africaine de Développement.

NIGER TIMES
 Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales et d'Analyses
Siège Social:
 Dosso à 20 mètres de l'Arène de lutte en allant vers Filin Banza
 Tél: 20 650 990/ 98 82 92 82
 Email:
 nigertimes.rockefellerparty@gmail.com
 Sous bureau de Niamey
 Quartier Sorni entre le rond point Pain Doré et la Station Total
Siteweb:
 www.nigertimes.org

Directeur de Publication
 ISSA MOUSSA

Comité de Rédaction

Mahamadou Salaou

Hamidou Saley Mouhamed

Mounkaila Amadou

Abdoul-Aziz Idé

Issa Moussa

Stagiaires:

Abdou Salam Agalzé Nafissatou Adamou

Daouda Abdoul Ben Malik

Saley Seyni Fataou

Tirage :

1000 exemplaires

à l'imprimerie du Groupe ANDI

SERVICES

Niamey Niger

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE KONNI

COMMUNE URBAINE DE KONNI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert 001 /2024/CU/ KONNI

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal NIGER TIMES N°285 en date du 19 Février 2024. La commune Urbaine de Konni dispose des fonds afin de financer des infrastructures sociales, dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2024, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de réhabilitation et curage des caniveaux et la finition des rues pavées dans la ville de Konni.
2. La commune Urbaine de Konni sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants constitués en deux lots :
 - Lot N°1, Réhabilitation et curage des caniveaux,
 - Lot N°2, Finition des rues pavées dans la ville de Konni.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux Articles 30 à 39 des IC du DTAO Travaux du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune Urbaine de Konni prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux numéros+227 96 66 52 55 ou +227 96 56 60 80 de 9h à 17 h jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont des conditions d'ordre technique, financier et légal. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cents mille (100.000 F) francs CFA à la commune urbaine de Birni N'Konni. La méthode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Mr le Maire de la commune Urbaine de Birni N'Konni au plus tard le 03 Mai 2024 à 9 heures à Konni.
8. Les offres seront présentées en un (1) original et trois (3) copies conformément aux DPAO.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de :
 - Quatre cents mille francs (400.000 F) pour le lot 1,
 - Neuf cents mille francs (900 000) pour le lot 2Une ligne de crédit d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA pour le lot 1 et millions (10.000.000) F CFA pour le lot 2.
11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de Cent Vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres, comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03 Mai 2024 à 10 heures à Birni N'Konni dans la salle de réunion de la Mairie.
13. Par décision motivée, la commune Urbaine de Konni se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le maire de la commune Urbaine de Birni Konni
Monsieur Abdou Mahamadou

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TAHOUA
DEPARTEMENT DE KONNI

COMMUNE URBAINE DE KONNI

Avis d'Appel d'Offres Ouvert 002 /2024/CU/ KONNI

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Journal NIGER TIMES N° 285 en date du 19 Février 2024. La commune Urbaine de Konni dispose des fonds afin de financer des infrastructures sociales, dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement 2023, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des travaux de construction de deux (2) salles de classe équipées +2 blocs de latrines à Sabongari, et extension des bureaux et rehaussement du mur de clôture de la Mairie de Konni.
2. La commune Urbaine de Konni sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants constitués en deux lots :
 - Lot N°1, construction de deux (2) salles de classe équipées + 2 blocs de latrines,
 - Lot N°2, extension des bureaux (salle des réunions) et rehaussement du mur de clôture de la Mairie de Konni.
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux Articles 30 à 39 des IC du DTAO Travaux du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune Urbaine de Konni prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux numéros+227 96 66 52 55 ou +227 96 56 60 80 de 9h à 17 h jours ouvrables.
5. Les exigences en matière de qualifications sont des conditions d'ordre technique, financier et légal. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de Cents mille (100.000 F) francs CFA à la commune urbaine de Birni N'Konni. La méthode de paiement sera en espèce.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Monsieur le Maire de la commune Urbaine de Birni N'Konni au plus tard le 03 Mai 2024 à 9 heures à Konni.
8. Les offres seront présentées en un (1) original et trois (3) copies conformément aux DPAO.
9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de cinq cent mille francs (500.000 F) par lot et une ligne de crédit d'un montant de cinq millions (5 000 000) F CFA pour chaque lot ou dix millions (10.000.000) F CFA pour l'ensemble des lots.
11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de Cent Vingt (120) jours, à compter de la date de remise des offres, comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 03 Mai 2024 à 10 heures à Birni N'Konni dans la salle de réunion de la Mairie.
13. Par décision motivée, la commune Urbaine de Konni se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Le maire de la commune Urbaine de Birni Konni
Monsieur Abdou Mahamadou

Faire jaillir de l'eau pour contrer l'insécurité alimentaire et le changement climatique dans le Sahel

• Au Sahel, 64 % de la population vit dans des zones rurales et dépend principalement de l'agriculture pluviale pour sa subsistance. Malgré un potentiel de 2 millions d'hectares de terres irrigables, seules 3 % des terres cultivées sont irriguées. Pour les petits producteurs, l'accès à l'eau pour l'irrigation est capital pour soutenir leurs moyens de subsistance et leur assurer la prospérité et la paix dans leurs communautés.

• Le PARIIS est le premier projet régional conçu à la suite de l'adoption, en 2013, par les chefs d'Etats de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2IS). Il mise sur l'alliance de technologies simples et abordables, associant le savoir-faire local pour irriguer les terres et démultiplier leur potentiel.

• Le projet est actif dans plus de 2 000 sites à travers les pays couverts, avec plus de 20 000 hectares à irriguer au profit d'environ 390 000 bénéficiaires, dont 49 % sont des femmes. Les bénéfices incluent une réduction des coûts d'irrigation, un renforcement de la résilience au changement climatique, une amélioration des revenus des agriculteurs, et un renforcement de la sécurité alimentaire.



De l'eau disponible pour l'irrigation dans un périmètre maraîcher à Begnoug, Sénégal

Crédit : © MediaProd, Octobre 2023
ABIDJAN, Côte d'Ivoire, 21 Mars 2024 -/African Media Agency (AMA)-

Au cœur du Sénégal, les vastes terres du Saloum sont à couper le souffle. La verdure, éphémère, s'étend à perte de vue, remplie de promesses des prochaines cultures. Pour ceux qui vivent de la terre, c'est le temps de planter et d'attendre que la nature fasse son miracle.

A Keur Ali Gueye, dans un périmètre maraîcher de deux hectares tenus par le groupement Disso, une coopérative de 40 personnes dont 38 femmes, la sécheresse, les retards de pluie, les caprices du climat ne sont plus un souci. Désormais, l'eau coule sans discontinuer. Des barbelés protègent l'espace contre les animaux en divagation. Les semences, triées sur le volet, poussent déjà et annoncent une belle récolte.

Mais cela n'a pas toujours été le cas. « Nous devons puiser l'eau des puits, à la main. Les activités étaient très

pénibles pour nous », confie Fatim Sarr, présidente de Disso. « Depuis maintenant deux ans, avec l'installation du système d'irrigation, des panneaux solaires et des clôtures, le travail s'améliore. Nous sommes incités à



produire davantage. »
Fatim Sarr, présidente du groupement Disso, Keur Ali Gueye, Sénégal.
Crédit : © Renaud Ayi Dossavi, Octobre 2023

Disso assure désormais trois productions tout au long de l'année. Pour cet hivernage, ils font principalement du maïs et du gombo, aidés d'un système d'irrigation par aspersion. Le groupement souhaite étendre son périmètre jusqu'à cinq hectares pour produire plus.

Le succès suscite des intérêts. « Nous avons déjà 30 personnes qui souhaitent nous rejoindre pour accroître leurs productions. Ils disent qu'ici, c'est de l'or ! », s'exclame Fatim, entre deux inspections de ses gombos.

Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad : des systèmes d'irrigation qui laissent une empreinte durable sur les petits producteurs

Les succès enregistrés à Keur Aly Gueye sont les résultats du Projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS), financé par la Banque mondiale à travers l'Association internationale de développement, IDA (170 millions de dollars) et par l'Agence espagnole pour le développement international et la coopération, AECID (30 millions d'euros). Coordonné par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), le PARIIS veut laisser une empreinte durable sur les petits producteurs dans les six Etats du Sahel.



À gauche : Irrigation au goutte-à-goutte au Sénégal. À droite : Irriga-

tion par aspersion à l'aide de panneaux solaires en Mauritanie.

Crédit : © MediaProd, Octobre 2023

Si dans le Saloum au Sénégal on y va à l'asperseur pour irriguer, d'autres solutions sont préconisées ailleurs pour répondre aux mêmes besoins : apporter de l'eau aux terres pour accroître les rendements et lutter contre l'insécurité alimentaire.

Dans la vallée de Doukour au Tchad, à environ 900 kilomètres de N'djamena, un seuil d'épandage implanté dans le lit des eaux de ruissellement a été réhabilité. L'ouvrage fonctionne comme une digue qui retient l'eau durant la période de crue et lui permet de se déposer en profondeur pour alimenter la nappe phréatique pendant plusieurs mois. Dans cette contrée semi-aride, 17 villages bénéficient directement de l'ouvrage pour irriguer les cultures.

Fattah Hassan Dubaal, cheffe du groupement Adoulous, créé il y a bientôt dix ans, supervise les travaux avec ses camarades. Forte aujourd'hui de 33 femmes, la coopérative occupe une superficie de 1,7 hectare dans l'emprise du seuil et produit des légumes pour l'autoconsommation, mais aussi pour la vente.

Ce que nous faisons ici n'est pas seulement une affaire d'irrigation. Il s'agit aussi et surtout de construire un puits de connaissances et de savoir-faire locaux pour informer des missions similaires, dans le Sahel et ailleurs.

Jean François Faye, chargé de la gestion des connaissances du PARIIS au Sénégal.

Des membres du Groupement Adoulous au Tchad.



Crédit : © Renaud Ayih Dossavi, Octobre 2023

« Le PARIIS nous a beaucoup aidées avec l'irrigation, des grillages, des intrants, des semences et des charrettes à chevaux. Nous cultivons maintenant pendant trois campagnes agricoles dans l'année, et notre production est passée d'une dizaine de sacs de produits maraîchers, à un minimum de 65 sacs », confie Fattah. « Notre revenu annuel se situe autour de 3 à 4 millions FCFA par an, contre environ 500 000 auparavant. Après les charges courantes, le surplus est réparti entre les membres. Ce qui me revient me

sert à nourrir mes enfants, les soigner et les inscrire à l'école », ajoute cette mère de six enfants.

Les premiers succès font déjà des émules. « Trois groupements voisins veulent nous imiter, alors que nous nous tournons déjà vers la résolution d'autres défis : les moyens de transport pour atteindre la ville d'Abéché, la consolidation de notre nouvelle clientèle, une meilleure commercialisation, et le stockage de nos récoltes qui sont de plus en plus importantes », ajoute Fattah.

Plus loin, à Tekane – à 260 km de Nouakchott en Mauritanie, Adinou Moumour Sy, producteur agricole et père de cinq enfants, supervise les activités de semis. Dans la coopérative de N'Djam ter Tekan (117 membres) dont il est le secrétaire général, on cultive entre autres du riz, des aubergines et des pastèques sur 36 hectares. « Avant, il fallait toute une journée pour irriguer un hectare et préparer les semis. Aujourd'hui, on peut travailler sur trois hectares par jour », dit-il.

De l'eau pour relever les défis du changement climatique, renforcer la sécurité alimentaire, et promouvoir la prospérité et la paix dans les communautés.

La maîtrise de l'eau est une nécessité cruciale pour atténuer les effets du changement climatique et faire de l'agriculture un secteur créateur d'emplois, notamment en milieu rural, et un moteur de croissance économique pour les pays du Sahel. Une approche régionale est essentielle pour y parvenir.

Chakib Jenane, directeur régional du développement durable à la Banque mondiale

Au-delà de l'irrigation, ce qui se joue, partout dans l'immensité du Sahel, c'est une lutte silencieuse contre l'exode rural. Faute de perspectives, des jeunes sont tentés par l'aventure vers les grandes villes ou vers l'Occident. L'espoir est de réunir les femmes et les hommes autour de leurs terres, leur donner les moyens pour les mettre en valeur, leur permettre de vivre et de prospérer, chez eux. Le PARIIS ouvre la voie à des ambitions plus grandes : « Nous avons déjà entamé des discussions avec les gouvernements en vue de financer un nouveau projet dans le secteur, qui devra étendre à plus grande échelle les initiatives lancées par le PARIIS, en vue de réaliser des impacts plus importants », ajoute Chakib Jenane.

Distribué par African Media Agency (AMA) pour la Banque Mondiale

L'unicité de Dieu et le devoir des musulmans

À partir d'aujourd'hui débute la Jalsa Salana de Qadian. La Jalsa Salana se tient également dans certains pays d'Afrique. Qu'Allah bénisse amplement toutes ces Jalsas. Incha Allah, les pays africains participeront également au discours de clôture de la Jalsa de Qadian dimanche, le dernier jour. Ils sont sept ou huit pays. On tentera d'établir une liaison en direct avec eux à travers la MTA. En tout cas, étant donné que les membres se sont réunis dans ces pays et écoutent ce sermon avec une attention particulière, j'ai pensé qu'il serait à propos de présenter les buts de l'avènement du Messie Promis (a.s.) et l'objectif de la Jama'at ainsi que divers conseils dans les paroles même du Messie Promis (a.s.). En effet, nombre de nouveaux convertis et d'ahmadis de la nouvelle génération participeront à ces Jalsas : ils n'ont peut-être pas reçu ces conseils dans les paroles même du Messie Promis (a.s.). Il est important qu'ils en prennent conscience, afin qu'ils grandissent dans leur foi, leur conviction, leur sincérité et leur loyauté durant ces jours en particulier et qu'ils progressent dans ces domaines, et afin qu'ils puissent demander l'aide d'Allah pour saisir le but de l'avènement du Messie Promis (a.s.) ainsi que leurs responsabilités.

Quel était l'objectif de la création de la Jama'at Ahmadiyya et pourquoi sa fondation était-elle nécessaire en ces temps ?

Le Messie Promis (a.s.) déclare : « Nous vivons à une époque ô combien bénie. Durant ces jours de clameurs et de tumulte, Dieu a voulu, de l'invisible, aider l'islam de par Sa grâce, avec pour objectif de démontrer la grandeur du Saint Prophète Muhammad (s.a.w.). C'est à cette fin qu'Il a établi cette communauté. Je demande à ceux qui éprouvent de la peine pour l'islam, ceux qui l'honorent en leur cœur et qui l'estiment : l'islam a-t-il connu pire époque que celle-ci où l'on a tant vilipendé, insulté, calomnié le Saint Prophète Muhammad (s.a.w.) et tant diffamé le Saint Coran ? L'état des musulmans m'afflige et m'attriste. Parfois, je suis écoeuré par le fait qu'ils sont insensibles au point de ne pas ressentir l'ignominie. Dieu n'aurait-Il point une once d'estime à l'égard du Saint Prophète Muhammad (s.a.w.) pour ne pas établir une communauté divine afin de contrer ces insultes et invectives proférées contre sa personne ? N'est-Il pas soucieux de réduire au silence ces opposants de l'islam en répandant sa grandeur et sa pureté dans le monde ? »

Étant donné qu'Allah et Ses anges envoient des bénédictions sur lui, la manifestation de ces salutations est d'autant plus importante aujourd'hui quand ces calomnies pleuvent de toutes parts. Allah l'a démontré en établissant cette communauté. Par conséquent, il nous incombe à nous qui avons accepté le Messie Promis (a.s.) et qui se sont joints à sa communauté d'envoyer des bénédictions sur le Prophète (paix et bénédictions d'Allah sur lui) tout en reformant notre conduite. Il faudra, durant ces jours en particulier, porter une attention particulière concernant le Daroud (prière pour le Prophète Muhammad) Autant nous implorons [Dieu] de bénir le Saint Prophète Muhammad (s.a.w.) autant nous remplissons le but [évoqué par le Messie Promis (a.s.)] : notamment qu'il a été suscité afin d'établir l'honneur et la grandeur du Saint Prophète Muhammad (s.a.w.).



Le Messie Promis (a.s.) explique en ces termes le but de son avènement : « J'ai été envoyé pour restaurer la majesté perdue du Saint Prophète (s.a.w.) et pour présenter au monde les vérités du Saint Coran. Toutes ces œuvres sont en pleine réalisation mais ceux qui ont les yeux bandés ne peuvent pas le voir. Or, cette communauté est manifeste et resplendit à l'instar du soleil ; et tant de gens sont témoins de ses signes que s'ils étaient rassemblés en un seul endroit, leur nombre dépasserait de loin la taille la plus grande armée d'un quelconque roi. »

Les Jalsas qui se tiennent aujourd'hui dans différents pays et la participation de ces milliers d'ahmadis est aussi l'un de ces signes.

Le Messie Promis (a.s.) déclare : « Il existe tant d'exemples de signes de la vérité de cette communauté qu'il n'est pas facile de tous les décrire. Étant donné que l'islam a été outrancièrement insulté, Allah a montré la grandeur de cette communauté proportionnellement à cette insulte. »

Le Messie Promis (a.s.) déclare : « C'est aussi l'ère du combat spirituel. La guerre contre Satan a débuté. Muni de ses armes et de ses subterfuges il s'en prend à la forteresse de l'islam, souhaitait sa défaite. Or Dieu a établi cette communauté afin de vaincre Satan pour toujours dans cette ultime bataille. »

Ceci impose à chaque ahmadi de se soucier de ses responsabilités. Le Messie Promis (a.s.) déclare : « Béni soit celui qui reconnaît ces faits. Cette période est courte : il ne reste plus beaucoup de temps pour mériter la récompense. Bientôt, Dieu le Tout-puissant fera briller plus que le soleil la véridicité de ce mouvement. Prêter foi en ces instants-là ne fera point mériter de récompense. La porte du repentir se fermera. A présent, celui qui m'accepte devra livrer une grande bataille contre son Nafs (ego). Parfois il devra se séparer de sa communauté, on tentera d'entraver ses commerces, il devra écouter des injures et des malédictions, mais il en obtiendra la récompense de la part d'Allah. Mais quand viendra le moment voulu – c'est-à-dire celui du progrès de la communauté – le monde se tournera avec vigueur vers ce mouvement. Quand l'eau tombe à torrent d'une haute montagne et que personne ne refuse son existence, à quoi servira la foi en elle ? L'accepter à pareil moment ne sera pas un acte courageux. L'on mérite récompense dans les moments difficiles. En acceptant le Saint Prophète Muhammad (s.a.w.), Abou Bakr (r.a.) avait certes abandonné sa position de chef à La Mecque. Or, Allah lui a accordé le royaume du monde en retour. 'Oumar (r.a.) a lui aussi embrassé [le Saint Prophète Muhammad (s.a.w.)] et a mis son embarcation à l'eau sans se soucier des conséquences. Allah l'a-t-il privé de la moindre récompense ? Certainement non ! Celui qui entre-

prend le moindre effort pour la cause de Dieu mérite sa récompense avant sa mort. L'effort est l'unique condition. Selon un hadith, Allah court vers celui qui marche dans Sa direction. La foi exige d'accepter les faits de l'invisible. Celui qui voit le croissant lunaire de la première nuit possède une vue perçante, mais pas l'autre qui, lors de la pleine lune, annonce partout qu'il l'a vue : celui-là sera traité de fou par tout le monde. »

Chanceux sont ceux qui acceptent le Messie Promis (a.s.) aujourd'hui et qui, subissant l'hostilité des autres, méritent ainsi l'amour divin. Le Messie Promis (a.s.) explique qu'il ne suffit pas de l'accepter : l'objectif, en l'acceptant, est d'apporter en soi des changements purs et de marcher sur la voie du monothéisme parfait. C'est là que l'on méritera davantage les faveurs divines.

Il déclare : « Dieu promet d'ouvrir les voies de la direction et du savoir à celui qui, en toute sincérité et avec de bonnes intentions, cherche la voie qui mène à Lui en accord à sa loi énoncée dans le verset :

أَنْ لُبُّسُ مَنْ يَذُنُّ لَ أَنْ يَفِ اْوْدَهْ اَجَ نِي ذَلْ اُو

« Et quant à ceux qui font des efforts en Nous – Nous les dirigerons assurément sur Nos voies. »

Conformément à cette loi, Dieu lui attrape la main et lui accorde la sérénité au cœur. Si le cœur regorge d'obscurité et la langue est rétive aux supplications et qu'on possède une foi ternie par le polythéisme et l'innovation, à quoi serviront pareille supplication et pareille requête ? Quels résultats positifs apporteront-elles ? »

Tant qu'on n'implore pas Dieu avec un cœur pur et sincère et en fermant toutes les mauvaises voies et portes d'espoir (matériels) on n'obtiendra pas l'aide et le soutien de Dieu. Quand quelqu'un se prosterne devant le seuil de Dieu et l'implore, il attirera l'aide et la miséricorde de Dieu. Dieu scrute les recoins de son cœur depuis le ciel et s'Il y découvre la moindre trace d'obscurité, de polythéisme ou d'innovation, Il rejette ses prières. S'il constate que son cœur est exempt de tout motif égoïste et de ténèbres, Il lui ouvre les portes de la miséricorde et le prend sous Son ombre et prend en charge sa subsistance. »

Le Messie Promis (a.s.) déclare : « Allah a établi cette communauté de Sa main. Or beaucoup viennent [vers moi] avec des desseins personnels. S'ils atteignent leurs objectifs, ils sont satisfaits – sinon, plus de religion et plus de foi ! »

Certains prêtent allégeance avec des motifs autres. Le Messie Promis (a.s.) explique :

« Les motifs égoïstes sont des actes de polythéisme. Ils recouvrent le cœur d'un voile. Le serment d'allégeance est leur pierre d'achoppement. Notre communauté a pour but de débarrasser l'homme de son égoïsme et de lui faire marcher sur la voie du monothéisme pur. La vérité doit être l'objet de sa quête, sinon, dès qu'il s'écarte de l'objectif réel [de cette communauté], il s'en séparera en ces instants-là. Les compagnons ont-ils accepté l'Envoyé d'Allah (s.a.w.) dans le but d'accroître leur richesse ? Non. Examinez la vie des Compagnons : aucun d'entre eux n'a agi de la sorte. Notre allégeance n'exige que le repentir : or l'allégeance des compagnons conduisait à leur décapitation. »

J'ai présenté une longue série de ser-

mons sur les Compagnons et la manière dont ils se présentaient pour le sacrifice de leur vie. « D'une part, ils prêtaient le serment d'allégeance et d'autre part, ils perdaient tous leurs biens, leur honneur et leur vie. C'était comme s'ils ne possédaient rien et tous leurs espoirs concernant ce monde étaient réduits à néant. Ils n'avaient aucun espoir de mériter quelque honneur, grandeur ou gloire. Qui d'entre eux souhaitaient être roi ou conquérant d'un pays ? Pareilles intentions ne leur traversaient pas l'esprit mais ils s'étaient délestés de tout espoir et étaient prêts à endurer, avec plaisir, tout chagrin ou malheur dans la voie de Dieu. Ils étaient toujours prêts à offrir leur vie. Ils s'étaient complètement coupés de ce monde. Or Allah leur a accordé Sa grâce et les a bénis ainsi que ceux qui avaient tout sacrifié de cette manière. »

Le Messie Promis (a.s.) explique que le but de l'établissement de cette Jama'at est le monothéisme et l'engendrement de l'amour pour Dieu.

Le Messie Promis (a.s.) déclare : « Que signifie aimer Dieu ? Il s'agit d'accorder priorité à l'agrément d'Allah sur ses parents, sa femme, ses enfants et soi-même. En bref, donner la priorité (au plaisir d'Allah) sur tout. Le Saint Coran affirme en effet :

اَرَكِدْ دَشْ اَوَّ اَمَّا كَمَّ كَبَدَكِ دَلَّ اُورْ كَذَا ف

C'est-à-dire célébrez les louanges d'Allah comme vous avez célébré les louanges de vos pères, ou avec plus de passion et avec un plus grand degré d'amour encore.

Ici, Allah ne nous enseigne pas qu'Il faut considérer Dieu comme notre père. Il nous recommande de ne pas nous égarer à l'instar des chrétiens et de ne pas appeler Dieu « Notre Père ». Pour répondre à l'objection que cet amour [pour Dieu] est inférieur à celui ressenti pour son père, [le Coran déclare] « avec plus de passion ». Sans la présence de cette clause il y aurait des objections. Or, Dieu a résolu ce problème. »

Tel est l'ampleur de l'amour que le croyant doit ressentir à l'égard de Dieu. Il doit aimer Dieu plus que toute autre relation mondaine. Nous devons nous analyser et nous demander si nous essayons d'engendrer en nous cet amour ? Nourrissons-nous au cœur quelque désir ou soif à cet égard ?

Le Messie Promis (a.s.) explique davantage cet amour et sa norme en ces termes :

« Afin d'établir la véritable unicité de Dieu, il est nécessaire de prendre une part complète de l'amour de Dieu ; et cet amour n'est prouvé pleinement qu'à travers des actions. Il ne naît pas par de simples énoncés verbaux. Prononcer le mot « sucre », ne fera pas naître la saveur sucrée [dans la bouche]. »

On ne ressentira pas la saveur sucrée rien qu'en énonçant le mot sucre.

« Ou si on déclare verbalement être l'ami d'un autre, mais on évite de l'aider et de le soutenir dans les moments difficiles, on ne peut être considéré comme un véritable ami. De même, si l'on se contente d'énoncer verbalement l'unicité de Dieu et son amour pour Lui, cela ne sera d'aucun avantage. En fait, la démonstration pratique est plus nécessaire que la déclaration verbale. »

Missionnaire régional Ahmadiyya
 Dosso Tél: 98 59 28 72

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE
Université de Dosso (UDO)
BP. 230/TEL. (+227) 650 520 / 521 / 522



AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Structure : Université de Dosso

Exercice budgétaire : 2023

Source de financement : FCSE

Mode de passation : Demande de cotation

Objet du marché : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU REZ-DE-CHAUSSEE D'UN BATIMENT R+1
EN UN SEUL LOT A DE L'UNIVERSITE DE DOSSO

Date de notification définitive au soumissionnaire : 24 août 2023

N° LOT	SOUSSIONNAIRE (ENTREPRISE)	OBSERVATIONS
1	ENTREPRISE SAMA HASSANE	Non retenue (offre non conforme)
	SONICAAT,	Retenue la moins disante avec une offre HT de 29 038 396 pour un délai d'exécution de 60 jours
	ETS MADCHOU	Non retenue (classée 2 ^{ème})

La PRDM/UDO

 Le Chef Service Financier
 UNIVERSITE DE DOSSO - BP. 230

Le FER pour un financement pérenne de l'entretien routier



Le Fonds d'Entretien Routier est un Etablissement Public de Financement de 2^e génération créée par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019.

Le FER a en charge la mobilisation des

ressources destinées à financer l'entretien routier.

A travers ces diverses missions :

- Collecter, suivre et mobiliser les ressources pour le financement de l'entretien routier ;
- Assurer le financement des programmes de protection du patrimoine routier national et d'entretiens courants et périodiques du réseau routier national ;
- Assurer exceptionnellement le financement des travaux dits d'urgence qui peuvent subvenir à la suite d'un cataclysme ou d'un accident ;
- Contribuer au financement de l'entretien des voiries urbaines et des pistes rurales.

Conformément à la loi de sa création, le fonds d'entretien routier finance les activités de certaines structures nées de la réforme du secteur de l'entretien routier appelées les organismes bénéficiaires du financement du FER à savoir :

- L'Agence de Maitrise d'Ouvrage Délégué à

l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes de l'entretien routier établis par le ministère de l'équipement.

• L'Agence Nigérienne de la Sécurité Routière (ANISER) qui a en charge la vulgarisation de la politique nationale de la sécurité routière à travers des sensibilisations sur le respect du code de la route.

• La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER) s'assure de l'audit technique et financier ainsi que le contrôle du financement du FER.

